

Statut de la transaction avec AXA APH Consultation de marché menée par l'ACCC

AXA annonce aujourd'hui que l'autorité de la concurrence australienne (« ACCC ») a informé AXA Asia Pacific Holdings Limited (AXA APH) et National Australia Bank Limited (NAB) de sa décision de mener une consultation de marché au sujet des engagements fermes que NAB et AXA APH ont proposé de prendre en réponse aux objections exprimées par l'ACCC quant à la transaction proposée (la « transaction ») par laquelle NAB acquerrait 100% d'AXA APH dont il céderait à AXA 100% des activités asiatiques.

NAB et AXA APH ont été en discussion avec l'ACCC depuis le 19 avril 2010, date à laquelle l'ACCC avait annoncé qu'elle s'opposerait à la transaction. Les engagements fermes ont été proposés par NAB et AXA APH pour répondre aux objections qui avaient conduit l'ACCC à se prononcer initialement contre la transaction.

A propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 216.000 collaborateurs au service de 96 millions de clients dans 57 pays. Au 1er semestre 2010, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 49,9 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 2,1 milliards d'euros. Au 30 juin 2010, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1.089 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, les American Depositary Shares (ADS) d'AXA sont négociées sur la plateforme OTC QX sous le symbole AXAHY.

Le Groupe est présent dans les 3 principaux indices ISR internationaux : Dow Jones Sustainability Index (DJSI), FTSE4GOOD et Advanced Sustainability Performance Indices (Aspi Eurozone).

Ce communiqué de presse est disponible sur le site : www.axa.com

Relations Investisseurs AXA :

Mattieu Rouot :	+33.1.40.75.46.85
Gilbert Chahine :	+33.1.40.75.56.07
Paul-Antoine Cristofari :	+33.1.40.75.73.60
Sylvie Gleises :	+33.1.40.75.97.05
Thomas Hude :	+33.1.40.75.49.05

Relations presse AXA :

Emmanuel Touzeau :	+33.1.40.75.46.74
Armelle Vercken :	+33.1.40.75.46.42
Guillaume Borie :	+33.1.40.75.49.98

Actionnaires individuels AXA : +33.1.40.75.48.43

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques, identifiés ou non, et des incertitudes et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer notamment à la section « Avertissements » page 2 du Document de référence d'AXA pour l'exercice clos au 31 décembre 2009 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.